

Bareme des Honoraires

TRANSACTION

SUR PRIX NET VENDEUR.

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

Calculé sur le prix net vendeur

Montant forfaitaire minimum* 6 000 € TTC

De 0 à 300 000 € 6,50% TTC

au-delà de 300 000 € 5,00 % TTC

garages forfait 3 000 € TTC

Locaux commerciaux et Entrepôts 7,00 % HT

• Après avoir étudié le marché et discuté des difficultés et / ou facilités de la mission, le mandant et le mandataire s'entendent sur le forfait des honoraires qui peut-être inférieur ou supérieur au forfait maximum des honoraires. Cet accord interviendra en fonction des spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente, et devra être matérialisé à la signature du mandat.

LOCATION.

A la charge du propriétaire :

6,00% TTC du loyer hors charges (LIMITÉ A 11€/m2 hors charges)

- Visite du bien du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction du bail : 8 € TTC/m2
- Réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC/m2

A la charge du locataire :

6,00 % TTC du loyer hors charges (LIMITÉ A 11€/m2 hors charges)

- Visite du bien du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction du bail : 8 € TTC/m2
 - Réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC/m2
- Garages, parkings et locaux commerciaux : 18% TTC du loyer annuel à la charge du preneur.